



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Skipper

Seul maître à bord d'un voilier, le skipper professionnel peut convoier un bateau ou organiser des croisières en accueillant des clients à bord. Responsable de leur sécurité comme du bon déroulement du voyage, il doit être très disponible.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Statuts : **Indépendant, Saisonnier, Statut salarié**

Synonymes : Capitaine de bateau, Chef / cheffe de bord, Pilote de navire de plaisance

Secteur professionnel : Tourisme

Centres d'intérêt : J'adore conduire, J'aime bouger, J'aime la nature, J'aimerais travailler dehors, Je rêve de travailler à l'étranger



© nd3000/iStock/Getty Images

Le métier

Croisière de plaisance

Le skipper a pour mission première d'emmener des clients en mer, sur un voilier. Selon la taille du bateau, il peut également avoir la responsabilité d'une équipe qui peut comporter d'autres marins mais aussi un cuisinier, un hôte d'accueil, du personnel de ménage, etc. Le skipper étudie le trajet et l'ajuste parfois avec le client et surtout la météo qu'il surveille de près. Il veille aux approvisionnements et décide des étapes.

À la barre mais pas seulement

Seul maître à bord, il est le premier et le dernier sur le pont. Il se charge des manoeuvres, en particulier des entrées et sorties de ports, des mouillages, des changements de voiles, etc. Il peut également aider un propriétaire à prendre en mains son bateau, en lui apprenant les gestes techniques, par exemple. Dans tous les cas, il suit le trajet du bateau sur les cartes marines et veille à la sécurité de tous.

Convoyage ou régates

En basse saison, le skipper peut faire du convoyage de bateau vide, notamment vers ou depuis les Antilles ou la Polynésie française, par exemple. Il peut faire de la préparation aux régates ou préparer lui-même une course. S'il est salarié ou propriétaire d'un bateau, il profite de l'hiver pour faire de la maintenance, rechercher de nouveaux clients ou des sponsors pour ses régates, etc.

Compétences requises

Spécialiste de la mer

Le skipper est dans son élément sur un bateau, en pleine mer. Il maîtrise avec précision et assurance son bateau, sait le manoeuvrer, y compris par gros temps. Il sait se repérer en lisant les cartes marines, mais aussi grâce aux engins électroniques embarqués et au sextant si ceux-ci tombent en panne. Il maîtrise également le droit maritime et les règles de navigation.

Bon communicant

Maîtrisant l'anglais, mais pouvant parler une 2^e ou 3^e langue étrangère, le skipper sait se montrer disponible en étant l'interlocuteur de tous : co-équipiers, passagers, armateur, loueur ou propriétaire du bateau, autorités maritimes, avitailleurs, personnel de maintenance, etc.

Maintenance et sécurité

Si le bateau subit une avarie en mer, le skipper doit savoir réparer en urgence, ne serait-ce que sommairement, pour éviter le naufrage. De même, son brevet de secourisme lui permet d'appliquer les gestes de base en cas d'accident, en attendant de rejoindre la terre ferme. Sang-froid, sens des responsabilités et grande disponibilité sont des qualités essentielles dans ce métier.

Où l'exercer ?

Une activité saisonnière

Selon la mission, le skipper peut partir pour la journée ou pendant des semaines, voire même des mois s'il enchaîne les croisières. Son travail est très saisonnier avec un gros pic durant les 4 mois d'été et d'arrière-saison. Il doit faire face à des annulations ou à des agendas vides, qui peuvent se remplir en un clin d'oeil à la faveur de la météo, notamment.

Seul ou en équipe

Selon le cas et surtout la taille du bateau, le skipper peut être seul à bord, lorsqu'il fait du convoyage notamment, ou au contraire entouré d'une équipe qu'il doit manager. Dans tous les cas il est responsable de tous et surtout de leur sécurité. Il ne compte pas ses heures et la tâche peut parfois être stressante. Chaque jour, il doit surveiller la météo qui dicte sa loi en mer et peut nécessiter de changer les plans, il suit la position du bateau, il communique avec la terre pour anticiper ses escales... tout en gardant le sourire et de la disponibilité pour ses passagers.

Rarement salarié

Le skipper peut être à son compte avec son propre voilier ou au contraire travailler pour un armateur, un loueur de bateau, voire un organisme de vacances. Il prépare et organise ses voyages à l'avance et veille à tout durant la croisière. Son professionnalisme aide à fidéliser la clientèle.

Les études

Après le bac

2 ans pour préparer le brevet de capitaine 200 (délivré par la Direction interrégionale de la mer), obligatoire pour exercer en France.

Emploi et secteur

Peu de débouchés

Si la vie de skipper fait rêver, elle n'est pas accessible à tous, loin de là. Il y a une grande différence entre la voile de plaisance, que l'on peut pratiquer durant ses vacances, et le métier de skipper professionnel qui comporte de nombreuses contraintes et difficultés. On ne compte en France qu'environ 700 skippers professionnels, titulaires d'un brevet professionnel maritime.

Se former pour se diversifier

En continuant à se former, le skipper peut piloter des bateaux de plus en plus grands. Le premier niveau de formation (brevet de capitaine 200 voile) permet de convoier des navires de moins de 25 m, pouvant accueillir jusqu'à 30 passagers. Le skipper peut ensuite envisager de passer le brevet de capitaine 500, puis de capitaine 3000 pour voguer sur de plus grandes embarcations. Il peut aussi compléter sa formation par un brevet pour piloter les bateaux à moteur, ce qui lui ouvre d'autres possibilités d'emplois.

Courses ou entrepreneuriat

Le skipper peut choisir de se spécialiser dans la préparation de marins pour les courses et régates en mer, ou faire lui-même de la compétition. Dans ce cas, il devra trouver des sponsors pour financer son projet. S'il a la fibre commerciale, il peut devenir loueur de bateaux à son compte, par exemple.

Secteur

Tourisme

Salaire du débutant

De 250 à 350 euros brut par jour pour une croisière. De 3 à 3,50 euros brut par mile nautique, pour du convoyage à vide.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Pour en savoir plus sur les formations et les métiers de la mer.](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'aime bouger](#) →

[J'aime la nature](#) →

Autres métiers à découvrir

Pilote de drone

Ingénieur d'exploitation dans l'aérien

Chauffeur accompagnateur de
personnes à mobilité réduite

Pilote de port

Horairiste